

## NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Parents d'élèves de Grand- Bourg,

L'année scolaire 2023-2024 touche déjà à sa fin.

Comme chaque année le pôle éducation, qui regroupe l'ensemble des politiques publiques liées à l'enfance, la péri-scolarité et la restauration scolaire, a poursuivi sa mission avec passion. Grâce à l'engagement de personnes dévouées, nous veillons au bien être, au développement, à l'épanouissement et à la réussite de tous les élèves scolarisés dans nos écoles.

Certes, il reste encore beaucoup à faire pour optimiser le fonctionnement de nos établissements scolaires, mais nous pouvons déjà observer des améliorations notables.

Les équipes du pôle éducation font preuve d'ingéniosité pour accompagner les familles afin qu'elles puissent concilier vie professionnelle et vie personnelle. Malgré des besoins croissants et des financements limités, nous nous efforçons d'apporter des solutions adaptées.

Le Service des Affaires Scolaires (SAS) s'efforce, malgré les contraintes budgétaires, de répondre aux besoins en équipements et en encadrement humain des équipes éducatives.

Nous avons travaillé d'arrache-pied avec les services Académiques pour mettre en œuvre des projets innovants, afin de préserver la qualité de l'enseignement et d'éviter la fermeture de classes.

De manière générale, l'année scolaire 2023-2024, s'est déroulée dans une relative normalité.

Nous poursuivons nos efforts pour améliorer nos infrastructures et nous restons déterminés à offrir les meilleures conditions d'apprentissage à tous nos élèves.

Cette mission repose sur des approches collaboratives, l'innovation pédagogique et la bienveillance au sein de nos communautés éducatives.

Trois événements majeurs ont marqué l'année scolaire 2023-2024 :

- La signature de notre Projet Éducatif de Territoire (**PEDT**), en avril 2024.
- Le passage de la commission de sécurité, qui a émis **un avis favorable**.
- La validation du projet « **Orchestre à l'École** », à l'école M-A CELLON pour septembre 2024.

Cependant, une ombre au tableau subsiste : le faible taux de fréquentation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du mercredi.

Trop d'enfants passent leurs mercredis à la maison, à regarder la télévision, alors que des activités enrichissantes leurs sont proposées de 8h à 12h pour la modique somme de 8€.

Une plus grande fréquentation nous permettrait de mieux adapter nos tarifs. Pour la prochaine année scolaire, nous continuerons de donner la priorité à une programmation d'activités riches et variées dans le cadre de notre PEDT.

Dès le début de l'année 2024, un budget spécifique a été alloué au périscolaire pour permettre à l'équipe d'animatrices de proposer aux plus jeunes un panel d'activités.

Un centre de loisirs sera organisé du 08 juillet au 02 août 2024, à l'école M.A CELLON, avec une capacité d'accueil de **80** enfants, dont **40** de 3 à 5 ans et **40** de 6 à 11 ans.

Les inscriptions sont ouvertes au SAS et les paiements se font au service financier.

Nous vous rappelons que les activités à la base nautique sont gratuites pour les petits Grand-Bourgeois durant les vacances scolaires, sous la condition que les parents soient présents sur la plage.

L'abonnement à la bibliothèque municipale est de 2€/an et les tarifs en vigueur pour 2023/2024 seront maintenus pour la prochaine rentrée scolaire.

En cette fin d'année scolaire, je tiens à féliciter et remercier **l'ensemble** des personnels qui accompagnent nos élèves dans les écoles, pour leur courage et leur dévouement.

Merci également aux parents d'élèves pour leur précieuse collaboration.

**Ensemble, nous BÂTIRONS un avenir meilleur pour nos enfants !**

**Je vous souhaite à tous et à toutes de très bonnes vacances !**

**Dr. Maryse ETZOL**

**MAIRE de GRAND-BOURG**

